

Termes de référence

Expertise technique National à court terme

Mission d'actualisation des documents normatifs en PCI

Référence : Consultant National

Domaine : Santé / Renforcement des systèmes de santé / Gouvernance

Intitulé du poste : Expert (e) court terme – Mission d'actualisation des documents normatifs de la PCI /DNEHPP

Pays : République de Guinée

Durée estimative de la mission : 30 jours

1. Document des normes et procédures de PCI

Phase 1 : Revue documentaires : 2 jours ouvrés ;

Phase 2 : Rédaction du draft initial des documents normatifs : 04 jours ouvrés ;

Phase 3 : Atelier d'élaboration des documents normatifs : 5 jours

Phase 4 : Une Réunion de relecture restreinte des documents par les parties prenantes : 1 jour

Phase 5 : Transmission du document au Directeur national concerné pour présentation à la réunion technique du MS et constitution d'un comité restreint du MS pour lecture et recommandations : 02 jours

Phase 6 : Atelier de validation des documents normatifs : 1 jours.

2. Documents de programme , politique et de suivi évaluation de la PCI

- Phase 1 : Revue documentaires : 03 jours ouvrés ;

- Phase 2 : Atelier de présentation des documents de programme et de politique de PCI, document de suivi-évaluation de la PCI et de formulation des recommandations : 5 jours

- Phase 3 : Une Réunion de relecture restreinte des documents par les parties prenantes : 03 jours

- Phase 4 : Transmission du document au Directeur national concerné pour présentation à la réunion technique du MS et constitution d'un comité restreint du MS pour lecture et recommandations : 02 jours

- Phase 5 : Atelier de validation des documents normatifs (1 jour par document) : 2 jours.

I. CONTEXTE

a. Présentation d'Expertise France

Expertise France est l'agence publique de la coopération technique internationale.

L'agence intervient autour de quatre axes prioritaires :

- Gouvernance démocratique, économique et financière ;
- Stabilité des pays en situation de crise / post-crise et sécurité ;
- Lutte contre le dérèglement climatique et développement urbain durable ;
- Renforcement des systèmes de santé, protection sociale et emploi.

Avec un volume d'activité de 191 millions d'euros, plus de 500 projets en portefeuille dans 100 pays et 63 000 jours d'expertise délivrés par an, Expertise France inscrit son action dans le cadre de la politique de solidarité, d'influence et de diplomatie économique de la France.

b. Intervention d'Expertise France en Guinée

L'Agence Expertise France est présente en Guinée depuis 2015 dans le secteur de la santé. L'Agence a mis en œuvre un portefeuille de projets post-Ebola sur fonds français et européens, en faveur de la sécurité sanitaire internationale (lutte contre les maladies à potentiel épidémique, prévention et contrôle des infections en milieu hospitalier, renforcement des capacités des laboratoires).

L'ensemble des activités Santé développé par EF en Guinée s'inscrit dans le cadre de la politique nationale de santé et du plan national de développement sanitaire guinéen. Par ailleurs, EF répond également aux priorités de la feuille de route politique du Ministère de la santé, qui définit 5 axes : la santé communautaire, la réorganisation des urgences hospitalières, la lutte contre les épidémies et la préparation à la gestion des crises.

Si le RSS et la sécurité sanitaire ont constitué le plus gros portefeuille d'activités des dernières années du DEPSAN en Guinée, un ré-équilibrage est à l'œuvre avec le projet PASA2 dont les deux objectifs spécifiques confiés à EF ciblent la gouvernance financière et les infrastructures sanitaires.

Aujourd'hui complété par le projet « Appui à la maîtrise du risque infectieux dans les établissements de soins » (PCI), projet d'une durée de trois ans, sur un financement de l'AFD de sept millions d'euros.

c. Projet PCI

Le projet PCI Guinée est un projet d'appui à la maîtrise du risque infectieux dans les établissements de soin en Guinée. Il est financé par l'AFD (Agence Française de Développement) et mis en œuvre par Expertise France. IL vise le renforcement de l'efficacité des soins par une action transversale portant sur la prévention et le contrôle des infections, gage d'amélioration de la qualité des soins qui permettra en outre de restaurer la confiance dans le système de santé. L'action mobilise les différentes parties prenantes d'une bonne gouvernance santé : professionnels, usagers, chercheurs et décideurs. Ce projet, en lien avec le Ministère de la santé, vise également à assurer la présence des conditions nécessaires à la PCI en veillant à la qualité et l'efficacité des actions de formation menées,

avec la fourniture de petits matériels et la rénovation de certains équipements indispensables à la pratique de l'hygiène lors des soins, en soutenant la mobilisation de la société civile, la communication sur la PCI en direction des usagers en privilégiant le genre, ainsi que les capacités du ministère de la Santé. Il s'agira également de proposer des solutions pérennes quant à la disponibilité des solutés hydro alcooliques.

Les zones d'intervention couvertes par le projet touchent trois régions, la Guinée forestière, la haute Guinée et la capitale Conakry, avec un total de 20 structures de santé appuyées.

Dans le cadre des activités liées à la gouvernance et formation en PCI, il est prévu d'appuyer le Ministère de la Santé et plus spécifiquement la DNEHHS. Suite au remaniement politique et la scission en deux directions de la DNEHHS, les activités portent majoritairement sur l'appui à la Direction des Etablissements Hospitaliers Publics et Privés (DNEHPP).

Depuis la première épidémie de Ebola, la Guinée s'est dotée de différents guides stratégiques dont « Normes et procédures en PCI pour les établissements de santé » et « Cadre de suivi-évaluation du programme national de PCI » en 2017. Par ailleurs, le document des normes et procédures de la PCI, de programme de PCI et de suivi-évaluation méritent une mise à jour et un kit de formation de PCI (OMS, Jhpiego), est en cours de rédaction/d'actualisation dans le cadre du projet PCI.

Que l'on soit en situation de routine ou au cœur de plusieurs crises sanitaires majeures (Covid-19, Ebola, Marburg, Fièvre Lassa et reprise de flambées de rougeole) que connaît aujourd'hui la Guinée, la PCI conditionne la qualité et la sécurité des soins pour les patients mais aussi pour les soignants, ainsi que la confiance et l'utilisation des services de soins pour les usagers. Construire une réponse en situation de crise sanitaire doit pouvoir s'appuyer sur un dispositif de soins fort et engagé au respect des règles de PCI en routine.

La République de Guinée dispose également d'une politique nationale de la PCI, éditée en août 2016, un document de programme PCI, un document de suivi-évaluation de la PCI édités en août 2016 dont la mise en œuvre reste difficile, malgré la création au niveau central et plus précisément à la DNEHHS d'une Division Hygiène, Prévention et gestion des risques de soins, composée de trois sections, les sections PCI, Gestion de risques professionnels en santé et Hygiène Sanitaire.

L'appui au niveau déconcentré s'est également affaibli avec des responsables PCI régionaux et préfectoraux et des Comités d'hygiène et de sécurité peu fonctionnels faute de ressources, qu'elles soient humaines, organisationnelles ou financières.

II. TERME DE REFERENCE/CADRE LOGIQUE DU PROJET.

a. Objectif général

L'objectif général de la mission est de renforcer la gouvernance de la DNEHPP dans la mise en œuvre de la politique nationale PCI.

La lettre de mission du DNEHPP du 1 mars 2022 est axée sur la mise en œuvre de la politique du Gouvernement dans le domaine des soins hospitaliers et de l'hygiène sanitaire et d'en assurer le suivi. Elle est chargée de veiller à une offre de soins sécurisée et de qualité. Elle est composée de deux divisions, la Division régulation et organisation des soins et la Division Hygiène, Prévention et Gestion des risques de soins. Cette dernière est plus *spécifiquement ciblée dans le cadre du projet PCI*.

b. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques du projet sont :

- Accompagner l'actualisation des documents de politiques PCI
- Accompagner l'actualisation du document de programme de la PCI ;
- Accompagner l'actualisation des documents de normes et procédures en PCI pour les structures de soins
- Finaliser et actualiser le cadre de suivi-évaluation en PCI

c. Méthodologie et lieu de travail

La méthode de travail retenue est composée de 6 phases. :

- La première phase consistera à réaliser une revue documentaire sur l'actualisation des documents normatifs selon les standards internationaux
- La seconde phase sera dédiée à la rédaction des drafts initiaux des documents normatifs
- La troisième consistera à l'organisation de deux ateliers (deux ateliers de présentation de présentation des drafts) sur l'actualisation des documents normatifs en PCI, du document de programme et cadre de suivi-évaluation de la PCI.
- La quatrième phase est l'organisation des réunions (deux) de relectures restreintes par un comité restreint de toutes les parties prenantes de la PCI et le MS
- La cinquième phase est la Transmission des documents au Directeur national concerné pour présentation à la réunion technique du MS et constitution d'un comité restreint du MS pour lecture et recommandations
- Les deux dernières phases seront axées au processus de validation (deux ateliers) des documents normatifs, du document de programme et du cadre de suivi-évaluation de la PCI par le consultant après la cinquième phase

Durée totale : 30 jours ouvrés

d. Rôle du consultant National et responsable(s) hiérarchique(s) et fonctionnel(s)

Le consultant supervisera le travail de révision des documents normatifs et sera responsable de leur rédaction. En lien avec l'Equipe projet au bureau Conakry, il sera également amené à participer à l'organisation des rencontres et ateliers de travail.

Dans la démarche de revue documentaire Le consultant travaillera en collaboration ou/et rencontrera les personnes suivantes :

- Coordinateur Programme Santé
- Chargée de projet PCI Expertise France
- Directeur Général de la DNEHPP – Ministère de la Santé
- Directrice Général Adjointe de la DNEHPP – Ministère de la Santé
- Directeur Général de la Direction Nationale de l'Hygiène Publique – Ministère de la Santé
- Directeur Général Adjoint de la Direction Nationale de l'Hygiène Publique – Ministère de la Santé
- Point focal national PCI – MS
- Directrice de l'Institut de Perfectionnement du Personnel de Santé -MS
- Partenaires Techniques et Financiers (OMS, JHPIEGO, UNICEF.....)
- DG HN Donka

- DG HN Ignace Deen
- DG HASIGUI

e. Composition de l'équipe

Consultant national travaillera en collaboration avec le responsable de la politique PCI et formation continue sous la supervision du coordinateur programme Santé d'Expertise France pendant la durée de la Mission.

f. Livrables attendus

Les livrables suivants sont attendus, en format word et PDF :

- Les documents normatifs actualisés (Document de Programme et Politique PCI, Normes& Procédures PCI et le Cadre de suivi-Evaluation)
- Rapport synthèse des ateliers d'élaboration et de validation
- Rapport final de mission

g. Langues

Français

III. EXIGENCES DU POSTE/PROFIL DU CONSULTANT INTERNATIONAL

a. Profil

- Être titulaire d'un diplôme universitaire en médecine, Santé Publique, Hygiène Hospitalière
- 5 à 10 années d'expérience avérée dans la mise en œuvre des activités PCI
- Expérience avérée dans la rédaction des documents stratégiques et opérationnels en PCI
- Avoir conduit des études dans la gouvernance en santé en république de Guinée
- Expérience dans le renforcement de systèmes de santé, en situation de post-crise et reconstruction ;
- La connaissance approfondie du système de santé guinéen et des systèmes de santé dans la zone Afrique de l'Ouest.
- La connaissance des enjeux autour du RSS et SSI
- Excellent esprit analytique et de synthèse
- Très bonne capacité rédactionnelle ;
- Très bonne capacité de présentation orale et de dialogue.
- Maîtrise des outils informatiques Word, Excel et Powerpoint

b. Documents à consulter si besoin pour la soumission de l'offre

- La fiche de présentation du projet PCI,
- Le cadre logique du projet PCI,
- Politique nationale de PCI, Programme national de la PCI, République de Guinée, MS, 2016
- Arrêté portant attributions et organisation de la DNEHHS du 11 mars 2019
- Cadre de suivi-évaluation du programme national de PCI, République de Guinée, MS, 2017
- Normes et procédures de la PCI pour les établissements de santé, République de Guinée, MS, 2017.

c. Documents à fournir par l'expert

- CV
- Lettre de motivation
- Offre technique incluant les méthodologies d'approche utilisée , un programme de travail et un chronogramme
- Offre financière détaillée
- Références correspondant aux évaluations déjà réalisées
- Disponibilité

d. Dates de mission

Le consultant National doit pouvoir démarrer la mission de préférence 25 Juillet 2022.

IV. BUDGET ET REMUNERATION

L'offre financière détaillée sera revue et analysée sur la base des grilles de rémunération d'Expertise France, qui se réserve le droit de négocier le montant.

La rémunération sera basée sur la soumission et acceptation des livrables sur la base des critères explicatifs ci-dessus, ainsi que sur le nombre de jours travaillés avec fourniture des pièces justificatives correspondantes (dont feuilles de temps, factures et justificatifs des frais de voyage).

Date Limite de Soumission : 20 Juillet 2022